ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

NOMINATION DE CO-GÉRANT

TELLUS
au capital de 1 000 euros
Siège social : 7 B Rue de la Montolle - 21260 SACQUENAY
914 807 359 RCS DIJON

Aux termes d'une décision unanime des associés du 01/11/2023, les associés ont nommé en qualité de cogérant M. Jérôme BRUET, demeurant 7B rue de la Montolle – 21260 SACQUENAY, pour une durée illimitée à compter du 01/11/2023. Pour avis. La Gérance

AL24012596

MODIFICATIONS DES STATUTS

E.A.R.L. DOMAINE MOINGEON ANDRE ET FILS
Exploitation Agricole à responsabilité limitée
au capital de 22 864,90 €
Siège Social : 2 rue de la Fontaine - 21190 SAINT-AUBIN
328 147 400 R.C.S. DIJON

L'AGE du 31 Décembre 2023 a :
- pris acte de la démission de Mr Michel MOINGEON de ses fonctions de cogérant, avec effet au 31 Décembre 2023 et a décidé de ne pas le remplacer,
- a décidé de transformer la Société en Société Civile d'Exploitation Agricole, sans création d'un être moral nouveau.La dénomination, le siège, le capital et la durée n'ont pas été modifiés.
NOUVELLES MENTIONS :
FORME : Société Civile d'Exploitation Agricole
OBJET SOCIAL :
- L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du Code rural et de la pêche maritime.
- L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités.
- La vente et éventuellement la transformation conformément aux usages agricoles des produits de cette exploitation ainsi que les activités qui sont dans le prolongement des actes de production réalisés par la société ou qui ont pour support l'exploitation.
- La réalisation de tous travaux et prestations viti-vinicoles, l'élevage de vins pour le compte de tiers.
- Et généralement toutes opérations de nature civile pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet sus-indiqué.
GERANCE : Mr Florent MOINGEON demeurant 18, rue du Château - 21190 SAINT-AUBIN.
CESSION DE PARTS : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément de tous les associés
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du TC de DIJON.

AL24012610

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI NDIA ; Société civile immobilière au capital de 1 000 € ; Siège social : 365 Route de Gray, 21850 SAINT-APOLLINAIRE ; 501 640 320 RCS DIJON. Aux termes d'une délibération en date du 12 octobre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé de transférer le siège social du 3 A Boulevard du Castel, 21000 DIJON au 365 Route de Gray, 21850 SAINT-APOLLINAIRE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article des statuts relatif au siège social. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON. Pour avis, La Gérance.

AL24012637

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

HOTEL DE LA PAIX
SARL au capital de 15 000 €
Siège social à PULIGNY-MONTRACHET(21190)
3 rue de Bois
448 547 000 RCS DIJON

Suivant décisions de l'associée unique du 31 janvier 2024, le siège social a été transféré de BEAUNE (21200) 45 rue du Faubourg Madeleine à PULIGNY-MONTRACHET (21190) 3 rue de Bois. Les statuts ont été mis à jour en conséquence.

AL24012638

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

EARL PIDET PERE ET FILS
Entreprise Agricole à responsabilité limitée
Siège social : 20, rue de la Maronnière - 21190 MERCEUIL
838 090 165 RCS DIJON

La collectivité des associés de l'»EARL PIDET PERE ET FILS»réunis en AGE le 09-02-2024, a approuvé la démission de Jean-Claude PIDET de ses fonctions de gérant. Effet au01-01-2024. Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de DIJON. POUR AVIS. La gérance.

AL24012641

Terres de Bourgogne
Annonces légales
03 80 78 90 42

NOMINATION DE CO-GÉRANT

SF IMMO 25. SCI au capital de 1 000 euros. Siège social : 4 rue du Lavoir 21160 PERRIGNY LES DIJON. 977 664 408 RCS DIJON. Aux termes d'une délibération en date du 29/12/2023, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant la Société GAMES FACTORY 25, ayant son siège social 1 rue Guillaume Apollinaire, ZAC de Chateaufarine 25000 BESANCON, pour une durée illimitée à compter de ce jour. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON. Pour avis. La Gérance

AL24012642

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

IMMO LYAUTEY ; Société civile immobilière au capital de 1 000 € ; Siège social : 365 Route de Gray, 21850 SAINT-APOLLINAIRE ; 529 640 401 RCS DIJON ; Aux termes d'une délibération en date du 12 octobre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé de transférer le siège social du 3 A Boulevard du Castel, 21000 DIJON au 365 Route de Gray, 21850 SAINT-APOLLINAIRE, à compter de ce jour, de modifier les clauses relatives aux cessions de parts, et de modifier en conséquence les articles 4 et 13 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON. Pour avis. La Gérance

AL24012643

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

HOTEL DE LA PAIX
SCI au capital de 1 524,49 €
Siège social à PULIGNY-MONTRACHET (21190)
3 rue de Bois
420 586 281 RCS DIJON

Suivant décisions des associés du 31 janvier 2024, le siège social a été transféré de BEAUNE (21200) 45/47 rue du Faubourg Madeleine à PULIGNY-MONTRACHET (21190) 3 rue de Bois. Les statuts ont été mis à jour en conséquence.
Les fonctions de cogérant de la SARL HOTEL DE LA PAIX ont pris fin le 27 février 2024.

AL24012645

TRANSFORMATION

SOCIETE CIVILE JEAN GRIVOT
Société civile d'exploitation agricole
au capital de 7 622,45 Euros
Siège social : 21700 VOSNE ROMANEE
318 506 367 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 31/01/2024, l'AGE des associés, a décidé la transformation de société GFA à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
L'adresse du siège social a été précisée : 6 rue de la Croix Rameau – 21700 VOSNE ROMANEE.
La dénomination sociale a été adaptée et devient : JEAN GRIVOT.
L'objet social a été adapté en raison de sa nouvelle forme et devient : « Le Groupement a pour objet l'acquisition, la propriété, la jouissance et l'administration d'immeubles et droits immobiliers à destination agricole, et plus précisément viticole et vinicole, dont il deviendra propriétaire, par voie d'apport, d'acquisition ou quelque autre forme que ce soit.
Et, plus généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet pourvu qu'elles en soient le prolongement et à condition qu'elles ne modifient pas son caractère civil et soient conformes à la législation régissant les Groupements Fonciers Agricoles.
Le Groupement ne peut procéder à l'exploitation en faire-valoir direct des biens constituant son patrimoine ; ceux-ci doivent être donnés à bail à long terme dans les conditions prévues aux articles L.416-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime. »La durée reste inchangée.
GERANCE : Monsieur Etienne GRIVOT demeurant 6 rue de la Croix rameau à VOSNE ROMANEE (21700). Précision faite que M. Jean GRIVOT cogérant sous son ancienne forme est décédé le 5 janvier 2023.
CESSION DE PARTS : sont dispensées d'agrément les cessions consenties à des membres déjà associés, les autres sont soumises à l'agrément des associés donné par décision collective extraordinaire.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis

AL24012654

TRANSFORMATION

BONOMI
Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 93 750 euros
Siège social : 15 Route Nationale
21400 VILLERS PATRAS
836 820 118 RCS DIJON

AvisAux termes d'une délibération en date du 06/12/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 150 000 euros.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.
M. Jean-Pierre RAMBAUD, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : M. Jean-Pierre RAMBAUD, demeurant 2 rue Charles Gounod 21400 CHATILLON SUR SEINE
L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 06/12/2023 a décidé de réduire le capital social de 56250 € pour le ramener de 150 000 € à 93750 € par voie de rachat et d'annulation de 1 875 actions. Le Président, par délibération en date du 04/01/2024, a constaté que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date.
Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : Le capital social est fixé à cent cinquante mille euros (150 000 €).
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à quatre-vingt-treize mille sept cent cinquante euros (93750 €).

AL24012670

MODIFICATIONS DES STATUTS

DEUX PAYS SCI au capital de 100 € Siège social : 9 RUE DU CHAMBERTIN 21220 Gevrey Chambertin 440 439 081 RCS de Dijon L'AGE du 24/01/2024 a décidé, à compter du 24/01/2024, de : modifier l'objet qui devient : acquisition, administration et gestion par location au autrement de tous immeubles et biens immobiliers, acquisition de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou complément des biens et droits immobiliers en question, obtention de tous concours financiers nécessaires à la réalisation de l'objet social, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société,, . Augmenter le capital social de 100 € à 830100 € Articles 2,6 et 7 des statuts modifiés. Mention au RCS de Dijon

AL24012678

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

MB VINS
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 rue Philippe Trinquet - 21200 BEAUNE
822 438 172 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 19/02/2024, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social comme suit :
Ancienne mention : intermédiaire de commerce en boissons, denrées et toutes autres activités accessoires pouvant se rattacher à cet objet
Nouvelle mention : courtage en vins et spiritueux.
La modification sera faite au RCS de DIJON.
POUR AVIS - Le Président

AL24012683

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LS COURTAGE Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros Siège social : 30 rue Miromesnil 75008 PARIS 819 137 985 RCS PARIS Par décisions de l'associé unique du 15/02/2024, le siège social a été transféré de PARIS (75008), 30 rue de Miromesnil à DIJON (21000), 67 B avenue de Langres, et ce à compter du même jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. L'objet social de la société est l'exploitation d'un cabinet d'assurances, conseil, courtage en assurance, la création, l'acquisition et l'exploitation, sous quelque forme que ce soit, de tous autres cabinets d'assurance, conseil, la formation professionnelle et toutes activités compatibles avec ces professions ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous les objets similaires ou connexes. Sa durée est de 99 ans à compter du 17/03/2016, date de son immatriculation. Monsieur David MASSIAS JURIEN DE LA GRAVIERE demeurant à DIJON (21000), 4 place Darcy, reste gérant. En conséquence, la société qui est immatriculée au RCS de PARIS fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de DIJON. Pour avis

AL24012684

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

BLC
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 9 Rue de Francorchamps - 21630 POMMARD
949 799 498 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 28 février 2024, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes : l'achat et la vente de vins tranquilles, pétillants, spiritueux et eaux de vie en France et à l'étranger, en gros, demi-gros et détail, en moûts ou en raisins et plus généralement de toutes boissons alcoolisées ou non et de tous produits se rapportant à l'activité vinicole ; la prestation et le conseil en œnologie, vente de tous produits et matériels œnologiques et plus généralement toutes prestations de service et conseil ayant un rapport direct ou indirect avec la viti-viniculture ; l'organisation de dégustations de vins et alcools ; l'achat et la vente de tous produits, objets ou articles ayant un lien avec la vigne ou le vin, avec l'art de la table ou l'art de la maison, produits alimentaires régionaux ou de terroir, d'épicerie fine ; et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Pour avis. La Gérance.

AL24012690

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL ET CHANGEMENT DE GÉRANT

COTE D'OR BATIMENT - COB
SARL au capital de 16 000 €
Ancien siège social : 1, rue de Cluj 21000 DIJON
Nouveau siège social : 9, rue en Val Fontaine 21490 SAINT-JULIEN
RCS DIJON 381 854 736

Par décisions de l'associé unique en date du 01/03/2024, il a été pris acte de la démission de M. Denis CICCARDINI de son mandat de gérant de la société à effet du 01/03/2024, et de son remplacement par M. Raphaël CICCARDINI, demeurant à MARANDEUIL (21270), 2 rue du pré aux moines, à compter du même jour. Il a également été décidé de transférer le siège au 9, rue en Val Fontaine 21490 SAINT-JULIEN à compter du 1er mars 2024. Mention en sera faite au RCS de DIJON. Pour avis.

AL24012699

// ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE N° 021 518 22 M0001 POUR LA REALISATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL SUR LA COMMUNE DE QUINCY LE VICOMTE (21)

Par arrêté préfectoral n° 428 du 01/03/2024, est organisée **du 25/03/2024, à 14 h 30, au 25/04/2024, à 17 h 00 inclus, soit 32 jours consécutifs**, une enquête publique relative à la demande de permis de construire d'une centrale solaire photovoltaïque au sol d'une puissance de 11,66 MWc sur le territoire de la commune de Quincy-le-Vicomte, déposée par la société « ENERGIE QUINCY LE VICOMTE ».
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment les pièces du permis de construire dont l'étude d'impact et l'avis émis par la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe), en date du 19/09/2023 ;
est consultable :
· sur support papier et sur un poste informatique :
en mairie de Quincy-le-Vicomte (21) où le public pourra en prendre connaissance pendant les jours et les heures habituelles d'ouverture de la mairie :
- les lundis de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h00
- les vendredis de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00
· sur un registre dématérialisé à l'adresse : https://www.registre-dematerialise.fr/5247
· sur support papier à la direction départementale des territoires
57 rue de Mulhouse à Dijon – Service Urbanisme Connaissance et Appui aux Territoires – bâtiment A – 1er étage – bureau 101 – du lundi au vendredi de 9h15 à 11h15 et de 14h00 à 16h00
· sur le site internet de la préfecture de la Côte-d'Or, pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse suivante :
Accueil → Actions de l'État → Environnement → Energies renouvelables → Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
Durant cette même période, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, et tenu à sa disposition en mairie de Quincy-le-Vicomte (21).
· Les observations, propositions et contre-propositions peuvent également être adressées au commissaire enquêteur, avant la clôture de l'enquête soit le 25/04/2024, avant 17 h 00 par voie postale en mairie de Quincy-le-Vicomte, siège de l'enquête, ou par courrier électronique à l'adresse suivante :
enquete-publique-5247@registre-dematerialise.fr
L'ensemble des observations, propositions et contre-propositions émises par le public sera accessible sur le site dématérialisé (https://www.registre-dematerialise.fr/5247) pendant toute la durée de l'enquête.
En raison de la situation sanitaire liée à l'épidémie de la Covid-19, selon les directives en vigueur au moment de l'enquête, les gestes barrières devront être respectés lors des consultations sur place.
M. Daniel DEMONFAUCON, commissaire enquêteur titulaire désigné, se tiendra à la disposition du public, dans le respect de gestes barrières selon la situation sanitaire et les directives en vigueur au moment de l'enquête, **en mairie de Quincy-le-Vicomte (21)**, aux jours et heures précisés ci-dessous :
. Lundi 25 mars 2024 de 14 h 30 à 17 h 30
. Mercredi 3 avril 2024 de 14 h 00 à 17 h 00
. Samedi 20 avril 2024 de 9 h 00 à 12 h 00
. Jeudi 25 avril 2024 de 14 h 00 à 17 h 00
M. Bernard VUILLOT, commissaire enquêteur suppléant assurera la fonction de commissaire enquêteur uniquement en cas d'empêchement du commissaire enquêteur titulaire.
Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à :
M. Bertrand LUCAS
(Société WPD SOLAR ENERGIE)
8, rue de Colmar
21000 DIJON
Tél. : 03 74 31 01 33 - Portable : 06 75 48 68 66
b.lucas@wpd.fr
Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne qui en fera la demande auprès de Mme. la directrice départementale des territoires (Direction Départementales des Territoires – 57 rue de Mulhouse - 21 000 DIJON), **et à ses frais**, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.
Le Préfet de la Côte d'Or est compétent pour délivrer ou refuser le permis de construire.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Quincy-le-Vicomte, à la Direction Départementale des Territoires – 57 rue de Mulhouse – 21 000 DIJON et sur le site : Accueil → Actions de l'État → Environnement → Energies renouvelables → Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
Pour le préfet et par délégation ;
La Directrice Départementale des Territoires
Florence LAUBIER

AL24012695

// DIVERS

AVIS

Appel à Candidatures du 04/03/2024
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants : NESLE-ET-MASSOULT: Propriété agricole comprenant divers bâtiments de stockage ainsi qu'un ensemble de parcelles de terres et landes - Urbanisme : RNU - Libres après moisson 2024
Seule la moitié indivise des parcelles E 217, AB 1, AB 216 et 217 est concernée par cette vente.
24 ha 04 a 52 ca
- Champ carre: E-214[194]-215[194](A)-215[194](Z)-217[194][F1] - Le poirier de la loire: ZO-17(J)-17(K)-17(L)-17(M) - Village de nesle: AB-1[F1]-216[196][F1]-217[196][F1] (avec bâtiments)
VERDONNET: Terres - Urbanisme : RNU - Libre après moisson 2024
6 ha 55 a 70 ca
MONTMANCON : Terre - Urbanisme : RNU
24 ha 46 a 40 ca
- La grande piece: ZB-30(J)-30(K) - La piece des noyers: ZB-22(J)-22(K)[F1]-23(J)-23(K)-23(L) - Sur la castillere: ZB-17(J)-17(K)
En complément de la vente désignée ci-dessus la SAFER Bourgogne-Franche-Comté se propose de louer les biens fonciers suivants :
MONTMANCON – SAINT SAUVEUR : Terre, prés, bois-taillis Urbanisme RNU
MONTMANCON : 24 ha 56 a 60 ca
- 'Les marais': ZI- 11(J)- 11(K)
- 'En varvaille': ZB- 4- 6(B)- 6(AJ)- 6(AK)- 6(AL)
SAINT-SAUVEUR : 1 ha 98 a 10 ca
- 'Au rondeau': ZB- 93 - 'Le faulx a la reine': ZC- 99[56]
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose de louer les biens fonciers suivants :
CHAUX : Terre à vigne AOC Hautes Côtes de Nuits - Urbanisme : Zone A du PLU
23 a 70 ca
- 'Combe a la dame': ZE- 2
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose de louer les biens fonciers suivants, par bail SAFER :
NESLE-ET-MASSOULT: Terres – Urbanisme : RNU – Libres après moisson 2024
38 ha 13 a 87 ca
- 'La fouchere': ZV- 1(J)- 1(K)- 1(L)- 2 - 'La trambliere': YA- 1(J)- 1(K)- 1(L)- 1(M)- 2(J)- 2(K)
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 25/03/2024 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL24012694

SELAS « LEGATIS DIJON QUETIGNY »
Notaires associés
23, rue Buffon – 21000 DIJON

AVIS DE CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Ivan STRIFFLING, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral par Action Simplifiée « LEGATIS DIJON QUETIGNY », titulaire d'un Office Notarial à DIJON (Côte d'Or), 23 Rue Buffon, ayant un bureau annexe à QUETIGNY, 2 bis rue du Cap Vert, CRPCEN 21005, le 20 février 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre :
Monsieur Régis Paul GAUGEY, Maçon tailleur de pierre, et Madame Bernadette Janine RICHARD, Employée commerciale en pré-retraite, demeurant ensemble à QUETIGNY (21800) 2 rue du Midi.
Monsieur est né à DEMIGNY (71150) le 8 janvier 1955,
Madame est née à NUITS-SAINT-GEORGES (21700) le 24 avril 1963.
Mariés à la mairie de AGENCOURT (21700) le 13 avril 2019 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Maître Ivan STRIFFLING

AL24012616

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Christine GARNIER, Notaire au sein de la Société d'Exercice Libéral par Action Simplifiée « LEGATIS DIJON QUETIGNY », titulaire d'un Office Notarial à DIJON (Côte d'Or), 23 Rue Buffon, ayant un bureau annexe à QUETIGNY, 2 bis rue du Cap Vert, CRPCEN 21005, le 27 février 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :
Monsieur François Joseph BAILLY, Juriste, et Madame Barbara Christine STERNJAKOB, Secrétaire commerciale, demeurant ensemble à CORCELLES-LES-MONTS (21160) 8 rue Eiffel.
Monsieur est né à DOLE (39100) le 20 mai 1962,
Madame est née à PIRMASENS (ALLEMAGNE) le 1er novembre 1960.
Mariés à la mairie de PIRMASENS (ALLEMAGNE) le 9 mai 1997 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts régi par les articles 1400 et suivants du Code civil, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jacques LAUREAU, notaire à DIJON (21000), le 28 avril 1997.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française et allemande.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL24012635

DÉCLARATION D'ABSENCE

Par jugement du 15 décembre 2023, le Tribunal Judiciaire de DIJON a déclaré Alain LAB né le 6 janvier 1953 à Paris 14éme arrondissement, fils de Gabriel Casimir Joseph LAB et de Léontine SUIVENG, ayant demeuré à Dijon (Côte d'Or), absent depuis le mois de mars 1998.
Il est précisé que conformément à l'article 127 du Code Civil et à l'article 1068 du Code de Procédure Civile, cet extrait est publié, dans le délai de six mois à compter du prononcé du jugement.
Visé au parquet le 15 décembre 2023
Le Procureur de la République..

AL24012704

LEGATIS DIJON/QUETIGNY

SUCCESSION

Par testament olographe du 28 octobre 2022, Marie LEDEUIL, décédée à DIJON le 23 janvier 2024 a institué un légataire universel. L'acte contenant contrôle de la saisine du légataire a été établi par Me NOURISSAT-GONTHIER le 22/02/2024 ; la copie authentique a été reçue par le Tribunal Judiciaire de DIJON (21) le 23/02/2024.
Les oppositions pourront être formées auprès de Me NOURISSAT-GONTHIER, notaire chargé du règlement de la succession, à DIJON (21), 23 rue Buffon dans les conditions de l'article 1007 du Code civil.
Pour avis.
Marjolaine NOURISSAT-GONTHIER

AL24012682

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : SCI VICOMTE.
Forme : SCI société en liquidation.
Capital social : 2000 euros.
Siège social : 1 Rue DU CHATEL, 21110 ROUVRES-EN-PLAINE.
818602765 RCS de Dijon.
Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 21 février 2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Stéphane BESCOND demeurant 16 avenue de Chambord, 21800 Chevigny St Sauveur et prononcé la clôture de liquidation de la société.
La société sera radiée du RCS du DIJON.
Le liquidateur

AL24012562

CLÔTURE DE LIQUIDATION

DENOMINATION CUMA DE LA LAUVE
Siège social : Chez M Marc CLEMENT, 2 rue de Chalenges, Combertault (21200)
RCS 428 651 350
Aux termes de l'AG ordinaire en date du 15/06/2023, les associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, lui ont donné quitus et l'ont déchargé de son mandat puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de Dijon.
Les Liquidateurs

AL24012608

DISSOLUTION ANTICIPÉE

LE MANDARIN
Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 150 000 euros
Siège social et de liquidation :
7 avenue du 1er Consul
21000 DIJON
479 819 500 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 15 décembre 2023, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette même date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Madame Valérie QUENEAU, demeurant 20 bis rue de l'Aule 21410 FLEUREY SUR OUCHE, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 7 avenue du 1er Consul – 21000 DIJON.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis : Le Liquidateur

AL24012623

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

GRAINE DE COULEUR
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 8B1 Rue Docteur Alfred Richet 21000 DIJON

ANNONCES LÉGALES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON, du 14/02/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : Graine de Couleur
Siège : 8B1 Rue Docteur Alfred Richet, 21000 DIJON
Durée : Quatre-vingt-dix-neuf années ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 5 000 euros
Objet : Enseigniste, Impression numérique, conception graphique, objets publicitaires, personnalisation d'objet, marquage véhicule
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Cédric GALLET, demeurant 8B1 Rue Alfred Richet, 21000 DIJON.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS
Le Président

AL24012482

AVIS DE CONSTITUTION

HOLDING GARRAUT
Société à responsabilité limitée
au capital de 185 394 euros
Siège social : 38 Rue de Metz
21000 DIJON

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 16 février 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : HOLDING GARRAUT
Siège social : 38 Rue de Metz, 21000 DIJON
Objet social : Prise de participation dans tous groupements, sociétés ou entreprises, français ou étrangers, créés ou à créer, et ce, par tous moyens, notamment par voie d'apport, souscription ou achat d'actions ou de parts sociales, de fusion ou de groupement acquisition, détention, gestion et administration de tous biens, droits et valeurs mobilières et immobilières
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 185 394 euros
Gérance : Monsieur Matthieu GARRAUT, demeurant 14 rue de Fleurs 21000 DIJON, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL24012524

AVIS DE CONSTITUTION

HOLDING DEPRET
Société à responsabilité limitée
au capital de 150 000 euros
Siège social : 38 rue de Metz
21000 DIJON

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 16 février 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : HOLDING DEPRET
Siège social : 38 rue de Metz, 21000 DIJON
Objet social : Prise de participation dans tous groupements, sociétés ou entreprises, français ou étrangers, créés ou à créer, et ce, par tous moyens, notamment par voie d'apport, souscription ou achat d'actions ou de parts sociales, de fusion ou de groupement
acquisition, détention, gestion et administration de tous biens, droits et valeurs mobilières et immobilières
toutes prestations de services de nature administrative, financière, comptable, et commerciale, ainsi que dans les domaines de la gestion, de l'organisation et de la direction d'entreprises
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 150 000 euros
Gérance : Monsieur Clément DEPRET, demeurant 6 Impasse des Vignes 21120 VILLEY SUR TILLE, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL24012536

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LONGEAULT PLUVAULT du 26 février 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : LAMBERT FAMILY. Siège social : 2 Impasse des Acacias, 21110 LONGEAULT PLUVAULT. Objet social : l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, viticole, agricole, commercial ou industriel ; la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance ; l'acquisition de terrains à bâtir afin de procéder à l'édification d'immeubles à usage d'habitation, professionnel, viticole, agricole, commercial ou industriel, la location ou vente en totalité ou par fraction dudit immeuble, la prise de tous intérêts ou participations dans toutes sociétés ; la Société pourra également consentir tout cautionnement et toute garantie même hypothécaire sur son patrimoine tant pour la réalisation de son objet social que pour le développement de l'activité économique réalisé directement ou indirectement par ses associés ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société ; et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Monsieur Alexis LAMBERT, demeurant 2 Impasse des Acacias 21110 LONGEAULT PLUVAULT. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas. Agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Pour avis. La Gérance

AL24012646

SARL GOLDEN

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date à DIJON du 27/02/2024, il a été constitué :
Forme : SARL.
Dénomination : GOLDEN.
Siège : 25 B, rue André. Fleury - 21000 DIJON.
Objet : activité de transaction immobilière sur immeubles et fonds de commerce, marchand de biens, à savoir l'achat de tous biens immobiliers, éventuellement la rénovation d'immeubles bâtis, puis la vente desdits biens, acquisition, administration, vente, gestion et exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers et fonciers, obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts ou facilités de caisse, activités de gestion locative, de syndic, d'apporteur d'affaires, de négoce de tout bien meuble (véhicules, vins, mobiliers, objets, antiquités, bijoux, métaux précieux et biens divers), activité liée à l'enseignement, à la formation et au conseil, activité de transport de marchandises et de personnes et location de véhicules avec ou sans chauffeur.
Durée : 99 ans.
Capital : 10 000 euros.
Gérance : Jean-Marie ROUSSEAU demeurant 25 B, rue André. Fleury - 21000 DIJON.
Immatriculation : RCS de DIJON.

AL24012656

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 27/02/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : MAINZ 21. Siège social : 6 B Place Saint Bénigne, 21000 DIJON. Objet social : l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, viticole, agricole, commercial ou industriel ; la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance ; l'acquisition de terrains à bâtir afin de procéder à l'édification d'immeubles à usage d'habitation, professionnel, viticole, agricole, commercial ou industriel, la location ou vente en totalité ou par fraction dudit immeuble ; la prise de tous intérêts ou participations dans toutes sociétés ; la Société pourra également consentir tout cautionnement et toute garantie même hypothécaire sur son patrimoine tant pour la réalisation de son objet social que pour le développement de l'activité économique réalisé directement ou indirectement par ses associés ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ; et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 150 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : M. Pierre DESMON demeurant 14 rue de Marsannay le Bois 21490 FLACEY et M. Philippe PERRAUX demeurant 6 B Place Saint Bénigne 21000 DIJON. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis. La Gérance.

AL24012659

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LONGVIC du 15/02/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle. Dénomination : CHARTHUS. Siège : 4 Rue de la Rente Sainte Bénigne, 21600 LONGVIC. Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Capital : 1 000 euros. Objet : Conseils et prestations de services en matière de gestion, de conseil, d'assistance administrative, informatique, trésorerie ou tout autre type de prestation marketing ou commerciale, auprès des particuliers, des entreprises et de tout établissement public ou privé, dans tous domaines ; La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Mme Charlotte BRUYAS, demeurant 4 rue de la Rente Sainte Bénigne, 21600 LONGVIC.
POUR AVIS. Le Président.

AL24012672

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 1er mars 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : société civile immobilière.
Dénomination sociale : LOUMA.
Siège social : 9 rue Charles Ronot – 21000 DIJON.
Objet social :en France et partout ailleurs : l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, viticole, forestier, agricole, commercial ou industriel ; la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance ; la prise de tous intérêts ou participations dans toutes sociétés ; accessoirement, la vente de tous biens et droits immobiliers, et la souscription de tous emprunts hypothécaires ou non en vue de la réalisation d'une opération entrant dans le cadre de l'objet social, la constitution de toute garantie sur le patrimoine social en vue de la réalisation de l'objet social ; la Société pourra également se porter caution simple ou hypothécaire au profit d'un associé et/ou mettre à la disposition gratuitement au profit d'un des associés tout ou partie des biens par elle possédés, et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée de la Société 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital social : 1 000 euros, constitué intégralement d'apports en numéraire.
Gérance : Madame Camille MELE BAZEROLLE demeurant 9 rue Charles Ronot à DION (21000) et M. Marc MELE demeurant 9 rue Charles Ronot à DION (21000).
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions entre associés; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.
Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.
Pour avis

AL24012685

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DAROIS du 1/02/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société Civile Immobilière. Dénomination sociale : SUPERMARINE. Siège social : 12 A route de Troyes, 21121 DAROIS. Objet social : L'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, viticole, commercial ou industriel ; La mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance ; La prise de tous intérêts ou participations dans toutes sociétés ; La Société pourra également consentir tout cautionnement et toute garantie même hypothécaire sur son patrimoine tant pour la réalisation de son objet social que pour le développement de l'activité économique réalisé directement ou indirectement par ses associés ; Éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ; Et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : M. Bruno DUCREUX demeurant Ferme de Champmoron 21121 DAIX. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Pour avis La Gérance

AL24012697

NIÈVRE

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

EURL Z8 GASTRO

au capital social de 1 000 Euros
Siège social :36 avenue Saint Jean
58800 CORBIGNY
828 423 228 RCS NEVERS

L'associé unique a décidé de transférer le siège social au 1 Place du marché 71370 SAINT GERMAIN DU PLAIN à compter du 03/01/2023
En conséquence elle sera immatriculée au RCS de CHALON SUR SAONE.
Pour avis.

AL24012497

PLUS D'INFOS SUR www.agribourgogne.fr

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LOPEZ POUFFIER

SCI au capital de 1 000 €
11 chemin du Lieu Cenon
58440 LA CELLE-SUR-LOIRE
RCS NEVERS 909 328 783

Aux termes du PV du 30/01/2024, il a été décidé de transférer le siège social au 29 rue Parc des Sports de Ludugris, 29000 QUIMPER, à compter de ce jour.
Radiation au RCS de NEVERS et immatriculation au RCS de QUIMPER.

AL24012620

MODIFICATION DE LA DURÉE

SCM DE LA MAISON MEDICALE
Société civile de moyens à capital variable
au capital plancher de 4 268.57 €
Siège social : 4, rue Louis Paris - 58200
COSNE COURS SUR LOIRE
301 765 285 RCS NEVERS

Aux termes d'un assp du 05/01/2024, les associés ont décidé de proroger la durée de la société initialement fixée à 50 ans de 99 ans à compter du 21/04/2024 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

AL24012667

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

PIERRETTE Société de participations financières de professions libérales à responsabilité limitée au capital de 543 834 € Siège social : 37 Rue Saint Martin 58000 NEVERS 839 811 973 RCS NEVERS L'associé unique a décidé de transférer le siège social au 12 Rue du Pré du Roc 18150 CUFFY. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Ancien Greffe compétent : NEVERS Nouveau Greffe compétent : BOURGES

AL24012676

NON DISSOLUTION

SAS DES BORDES
SAS au capital de 2 000 €
Siège social : Rue de la Grande Vanne –
Château des Bordes - 58130 URZY
911 590 644 RCS NEVERS

Aux termes de ses décisions du 30/06/2023, l'Associée Unique n'a pas décidé de dissoudre la société par application de l'article L.225-248 du Code de Commerce.

AL24012688

// DIVERS

AVIS

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange, substitution, ou location par bail SAFER tout ou partie des biens suivants :
Biens à vendre :
Cmne de DECIZE: Urbanisme : Zone NI du PLU de la commune
Biens occupés sans bail rural sur toute la surface
6 ha 01 a 13 ca
- Champs de la chapelle: AC-32-33-34-35-36-37-38-41[31] - Les gours: AD-163[26]
Cmne de GARCHIZY: Zone A du PLU de la commune
81 a 53 ca
- Le grand champ: ZH-203[2]
Cmne de VARZY: Urbanisme : La commune de VARZY est couverte par le Règlement National d'Urbanisme.
2 ha 22 a 35 ca
- Les grands champs: AN-1
Biens à louer par bail SAFER :
Cmne de LA CHARITE-SUR-LOIRE : Urbanisme : Zone A du PLU de la commune
7 ha 77 a 00 ca
- 'La queue d herse': ZC- 104[1](*)
Cmne de MARS-SUR-ALLIER : Urbanisme : Zone NC du PLU de la commune
29 ha 45 a 50 ca
- 'Champ moutonnier': A- 806[594] - 'Champs du buis': A- 162- 163- 164- 165- 166- 167- 168- 173- 174 - 'Le poirier creve': A- 175- 176- 177- 178 - 'Les eaux de mare': A- 199- 206- 207- 209 - 'Pre de la gagnerie': A- 220- 581[220] - 'Pre de la place': A- 150
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 25/03/2024 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL24012689

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Acte reçu par Me Stéphanie MORMICHE THOMAS Notaire à POUGUES LES EAUX (58320) 70, avenue de Paris, le 9 août 2023, à la requête des époux ci-après, contenant : CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL
Entre Monsieur Philippe Pierre GRANDJEAN et Madame Evelyne, Marcelle, Edmée MAURY, son épouse, demeurant à GERMIGNY-SUR-LOIRE (58320), 13, rue de Chevigny,
Nés : Monsieur GRANDJEAN à ENTRAINS-SUR-NOHAIN (58410) le 24 avril 1956, et Madame MAURY à PARIS (75012) le 24 mars 1962.
Mariés à ENTRAINS-SUR-NOHAIN (58410) le 21 juin 1980.
Lesquels, faisant usage de la faculté offerte par l'art. 1397 Code civil, ont convenu dans l'intérêt de la famille, de changer de régime matrimonial et d'adopter le régime de la communauté universelle (art. 1526 Code civil).
Oppositions possibles dans un délai de trois mois à notifier par lettre recommandée avec avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Me Stéphanie MORMICHE THOMAS, notaire susnommée.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

AL24012615

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

ETC
2 rue des Ardoisiers
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI PINON

SCI au capital social de 91 470 Euros
Siège social :
Les Entreveaux
58150 SAINT MARTIN SUR NOHAIN
379 654 569 RCS NEVERS

Le 30 septembre 2023, l'assemblée générale a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 30 septembre 2023.
La société sera radiée au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL24012115

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

DISSOLUTION

BG FINANCEMENTS

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 27 rue du Général Ducrot
58320 GERMIGNY SUR LOIRE
Siège de liquidation : 27 rue du Général Ducrot
58320 GERMINY-SUR-LOIRE
811 115 484 RCS NEVERS

Le 15/09/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 15/09/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. M. Jean-Luc GRAILLOT, demeurant 6 rue des Eglantines 58000 ST ELOI, a été nommé en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 27 rue du Général Ducrot 58320 GERMINY-SUR-LOIRE.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24012593

Route d'Orléans -
BP 89 -
18230 ST DOULCHARD

DISSOLUTION ANTICIPÉE

ALLO TAXI DU VAL DE LOIRE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 112 400 euros
Siège social et de liquidation :
2, rue de Breugnon
58150 TRACY SUR LOIRE
888 498 128 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 29/12/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. M. Aurélien JEUNET, demeurant 1 rue de la république, Appt 8, 97420 Le Port, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du TC de NEVERS, en annexe au RCS. Pour avis, le Liquidateur

AL24012621

Route d'Orléans -
BP 89 -
18230 ST DOULCHARD

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI A2J IMMOBILIER

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social et de liquidation :
2 Rue de Breugnon, Boisfleury
58150 TRACY SUR LOIRE
823 374 806 RCS NEVERS

L'AGE réunie le 29/12/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31/12/2023 et sa mise en liquidation amiable. M. Aurélien JEUNET, demeurant 1 rue de la république, Appt 8, 97420 Le Port, a été nommé comme liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du TC de NEVERS, en annexe au RCS. Pour avis, le Liquidateur

AL24012622

DISSOLUTION

STELLA SARL au capital de 3.000,00 € Siège social : LD FLEZ 58210 SAINT PIERRE DU MONT 812 307 007 RCS NEVERS Le 15.09.2022, l'associée a décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 15/09/2022, nommé Liquidatrice, DOROTHEE KOPP, Lieu dit Flez 58210 SAINT PIERRE DU MONT, et fixé le siège de liquidation au siège social. Mention au RCS de NEVERS

AL24012628

CLÔTURE DE LIQUIDATION

STELLA SARL en liquidation au capital de 3.000,00 € Siège social : LD FLEZ 58210 SAINT PIERRE DU MONT 812 307 007 RCS NEVERS Le 15.09.2022, l'associée a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation, à compter du 01/10/2022. Mention au RCS de NEVERS

AL24012627

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI CORBIGNY 3J

En liquidation
Société civile au capital de 3.000,00 euros
Siège social : NEUFFONTAINES (58190), Vignes le Bas
SIREN : 501165062

Par décision collective des associés en date du 25 février 2024, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur : M. Jean-Claude HERNANDO, demeurant à NEUFFONTAINES (58190), Vignes le Bas et constaté la clôture de la liquidation.
Les comptes seront déposés au greffe du tribunal de commerce de NEVERS.
Aux termes de la même décision, il a été attribué à chaque part une somme nette de 3,519 € qui a été répartie et versée par le liquidateur.
Pour avis : le liquidateur.

AL24012636

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Selarl du Docteur Philippe CORDIER

Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée de médecins
Société en Liquidation
au capital de 7 500 euros
Siège social
7 avenue Colbert
58000 NEVERS
482 905 023 RCS NEVERS

Le 07/02/2024, l'Assemblée Générale a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 31/12/2023.
La société sera radiée au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL24012657

CLÔTURE DE LIQUIDATION

MENUISERIE DE BOURGOGNE
SARL en liquidation au capital de 3 000 €
Siège social : Zone d'Activité Economique
- 6, rue François Archer
58270 SAINT BENIN D'AZY
487 451 098 RCS NEVERS

Aux termes d'une AGO du 27/02/2024 les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé de son mandat de liquidateur M. Michel LOISY dt à BEAUMONT SARDOLLES (58) – Grand Lugues, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de liquidation à compter du 31/01/2024. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.

AL24012660

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 28/02/2024, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes: Dénomination : CEC AND CO Objet social : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Siège social : 11 route de la Sarrée 58170 Savigny Poil Fol. Capital : 210000 € Durée : 99 ans Gérance : Mme BILLAUD Cécilia, demeurant 73 rue du Moulin à Huile 84120 Pertuis Clause d'agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Immatriculation au RCS de Nevers

AL24012652

AVIS DE CONSTITUTION

LE BAZARD DE MIMI SAS au capital de 500 € 15 impasse de la Bagatelle 58000 NEVERS RCS NEVERS AVIS DE CONSTITUTION Selon A.S.S.P. en date à NEVERS du 29.02.2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par Actions Simplifiée Dénomination : LE BAZARD DE MIMI Siège : 15 impasse de la Bagatelle 58000 NEVERS Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Capital : 500 € Objet : Vente à distance de vêtements et accessoires. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Mme Emilie COLOMBAT, demeurant au 15 impasse de la Bagatelle 58000 NEVERS. La Société sera immatriculée au RCS de NEVERS. Pour avis, La Présidente

AL24012653

ANNONCES LÉGALES

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

AVIS DE CONSTITUTION

IMMATRICULATION (SELARL à capital Fixe)
PODOLOGIE BROUANT
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de pédicure-podologue
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 rue Dupin
58000 NEVERS
Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 29/02/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
Dénomination sociale : PODOLOGIE BROUANT
Siège social : 1 rue Dupin, 58000 NEVERS
Objet social : l'exercice de la profession de pédicure-podologue
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Madame Agnès BROUANT, demeurant 2, impasse des Belles Barbes 58180 MARZY
Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis
La Gérance

AL24012662

IMMATRICULATION (EURL À CAPITAL FIXE)

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DUN SUR GRANDRY du 29.02.24, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Dénomination sociale : AUBERGE DE GRANDRY
Siège social : 36 Route du Veynon, 58110 DUN SUR GRANDRY
Objet social : Activité de restauration traditionnelle et débit de boisson sous réglementation de la Licence IV.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 500 euros en numéraire
Gérance : Madame Cathy THOYER, demeurant 8 Rue Creuse 58110 DUN SUR GRANDRY, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis
La Gérance

AL24012680

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 06.02.2024, il a été constitué une SARL dénommée : Les Cocottes de Decize
Objet social : à titre principal, la restauration traditionnelle, bar, brasserie, vente sur place et à emporter, et à titre secondaire, traiteur, organisation de banquets et de séminaires, organisation évènementiel, location de salle
Siège social : 57 - 59 Avenue de Verdun 58300 DECIZE
Capital : 10 000 euros
Gérance : **Mme Simone MAURER, M Dimitri CAPILLIEZ** demeurant ensemble 57 Avenue de Verdun – 58300 DECIZE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS
Pour avis.

AL24012681

YONNE

// MODIFICATION

CHANGEMENT DE GÉRANT

MEDIALIS

SARL au capital de 46500 €
Siège Social : 9 rue des Lions
89170 ST FARGEAU
502846496 RCS de AUXERRE

Par AGO du 30/01/2024, il a été décidé de nommer nouveau gérant M. GOURAULT Virgil demeurant La Boutauderie 89170 RONCHERES , à compter du 30/01/2024 en remplacement de M. GOURAULT Dominique Démissionnaire.
Mention au RCS de AUXERRE

AL24012612

CHANGEMENT DE GÉRANT

MEDIUM MAESTRO

SARL au capital de 15000 €
Siège Social : 9 rue des Lions
89170 ST FARGEAU
424728236 RCS de AUXERRE

Par AGO du 30/01/2024, il a été décidé de nommer nouveau gérant M. GOURAULT Virgil demeurant La Boutauderie 89170 RONCHERES , à compter du 30/01/2024 en remplacement de M. GOURAULT Dominique Démissionnaire.
Mention au RCS de AUXERRE

AL24012613

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

P4 BAT

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 25 rue de la Rabelle
77130 MISY SUR YONNE
904 287 513 RCS MELUN

Aux termes d'une décision en date du 4/12/2023, la gérance de la SARL P4 BAT a décidé de transférer le siège social du 25 rue de la Rabelle, 77130 MISY SUR YONNE au 27 rue des Prés de Pâques 89340 VILLENEUVE LA GUYARD à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La Société, immatriculée au RCS de MELUN sous le numéro 904 287 513 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de SENS.
Gérance : Mr Jérémy TASTEVIN, demeurant 17 rue du Colonel MAITRAT 89140 VINNEUF
Pour avis
La Gérance

AL24012614

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

BOURGOGNE PARQUET

SARL à capital variable
au capital minimal de 1 000 €
27 Grande Rue Charny
89120 CHARNY OREE DE PUISAYE
918 433 111 RCS SENS

Suivant AG du 24/02/2024, à compter du 01/03/2024, le siège social est transféré au 9 chemin des Dumands DICY, 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE.
Mention au RCS de SENS.

AL24012619

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI DU BOIS MATHIE

Société Civile Immobilière,
au capital de 1000 €,
Siège social à APPOIGNY (89380)
12 rue des Bergerats, Les Bries,
RCS AUXERRE 894 694 751.

Aux termes d'une délibération de l'AGE du 16 novembre 2023, il a été décidé de transférer le siège social à CHARBUY (89113) 20 Chemin du Bois Mathié, et de modifier l'article 4 des statuts en conséquences. Mention sera faite auprès du RCS d'AUXERRE.
Pour avis et mention.
Me Hervé CHANTIER, notaire.

AL24012626

FIDUCIAL SOFIRAL

MODIFICATIONS DES STATUTS

LES TROIS BOURGEONS

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
porté à 5 000 euros
Siège social : 10 rue Auxerroise
89800 CHABLIS
RCS AUXERRE 827 762 857

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 février 2023 et du procès-verbal de la présidence du 21 février 2024,
Le capital social a été réduit d'une somme de 5 000 euros, pour être ramené de 10 000 euros à 5 000 euros par rachat et annulation de 200 actions.
Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à DIX MILLE EUROS (10 000 euros).
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à CINQ MILLE EUROS (5000 euros).
Aux termes de la même assemblée, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Yu FUKAO de ses fonctions de Directrice Générale au 21 février 2024.
POUR AVIS
Le Président

AL24012630

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

R.T.P.

SARL unipersonnelle
au capital de 10800 €
Siège Social : Moulin Calicot
89130 LEUGNY
527480875 RCS de AUXERRE

Par AGE du 01/02/2024, il a été décidé à compter du 01/02/2024 : - D'adjoindre à l'objet social les activités de : achat et la revente de matériel de travaux publics et de transport notamment camions et véhicules utilitaires neufs ou d'occasion. Statuts modifiés en conséquence Mention au RCS de AUXERRE

AL24012639

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

EARL GILET - 53 250 € - La Rauderie 89350 CHAMPIGNELLES - 379 698 988 RCS AUXERRE – AGE 22/01/24 transfert du siège social de La Rauderie, 89350 CHAMPIGNELLES au 4 rue Saint-Sezny 29880 GUISSENY et modification en conséquence l'article 4 des statuts. La Société immatriculée sous le n°379 698 988 RCS AUXERRE fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de BREST.

AL24012640

CHANGEMENT DE GÉRANT

ECODIS FRANCE

SARL au capital de 20000 €
Siège Social : 9 rue des Lions
89170 ST FARGEAU
793314303 RCS de AUXERRE

Par AGO du 30/01/2024, il a été décidé de nommer nouveau gérant Mme GOURAULT Laura demeurant Les Abîmes 89520 TREIGNY , à compter du 30/01/2024 en remplacement de M. GOURAULT Dominique Démissionnaire.
Mention au RCS de AUXERRE

AL24012649

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCI BELLA VISTA

SCI au capital de 40000 €
Siège Social : 19 Avenue Michel de Toro
Centre d'activités Actipole
89170 ST FARGEAU
449200781 RCS de AUXERRE

Par AGE du 30/01/2024, il a été décidé au 30/01/2024 :
- Nommer Virgil GOURAULT demeurant La Boutauderie 89170 RONCHERES Gérant de la Société à compter du 30/01/2024 en remplacement de Dominique GOURAULT démissionnaire.
- En conséquence de supprimer le Titre VII des statuts nommant le premier gérant.
Mention au RCS de AUXERRE

AL24012650

TRANSFORMATION D'UNE SOCIÉTÉ EN SAS/SASU

Dénomination : GESTOP.
Forme : SARL.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : SAINT GEORGES, 89150 VILLEBOUGIS.
789753852 RCS de Sens.
Aux termes de l'AGE en date du 7 février 2024, l'associé unique a décidé de transformer la société en société par actions simplifiée.
Président : Madame Martine ALAIN, demeurant 36 BIS ROUTE DE DOLLOT, 89150 Villebougis.
Mention sera portée au RCS de Sens.

AL24012664

ONE HEALTH SERVICES

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 4 Impasse Saint Martin, 89200 AVALLON
918 347 220 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 29/02/2024, l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée ONE HEALTH SERVICES a décidé :
- d'étendre, à compter du 1er mars 2024, l'objet social aux activités de Conseils et coaching auprès des entreprises du secteur privé, du secteur public et auprès des particuliers
et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
- de nommer Mme Marie PHILIPPE, demeurant 4 Impasse Saint Martin 89200 AVALLON en qualité de Président en remplacement de M. Maxime CHASSAING, démissionnaire.
- de ne pas remplacer le Directeur Général, Mme Marie PHILIPPE démissionnaire du fait de son nouveau mandat de Président.
Les associés ayant décidé de ne pas mentionner dans les statuts le remplacement des dirigeants, l'article 37 des statuts est purement et simplement supprimé.
POUR AVIS
Le Président

AL24012666

AVIS DE MODIFICATIONS

EURL DREAU SEBASTIEN

Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 90 000 euros
Siège social : 6 Rue des Pâtis
89450 FONTENAY PRES VEZELAY
RCS AUXERRE 519 059 414

Par décision de l'associé unique du 20/02/2024 modification de l'objet social en : conseil en entreprise. Modification de la dénomination en : EURL DREAU CHOCA.
Les articles 2 et 3 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera portée au RCS d'AUXERRE
Pour avis, la gérance

AL24012686

// GÉRANCE

LOCATION GÉRANCE

Par acte S.S.P. du 27/02/2024, la Société AUXERRE DISTRIBUTION AUXERDIS, SAS au capital de 40.000 € AUXERRE (89000) 14 16 Avenue Jean Jaurès R.C.S. AUXERRE 323 875 567 a donné à bail à titre de location gérance à la Société petro est, S.A.S. à capital variable SAINT MARTIN SUR LE PRE (51520), Zone industrielle, rue du Moulin R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE 904 435 351, une branche de fonds de commerce de station service sise à AUXERRE (89000), 14 16 Avenue Jean Jaurès, pour une durée de trois ans à compter du 27/02/2024, renouvelable ensuite par périodes de trois ans par tacite reconduction.

AL24012632

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte ssp en date du 10/01/2024 enregistré a SIE de AUXERRE le 26/01/2024. Bord : 2024 00003175, référence 8904P01 2024 A 00164, la société CAFE DE LA POSTE SAS au capital de 1000 €, RCS 919797290 SENS, 35 Rue Henri DUNANT 89100 SOUCY, représenté par OUZANE Djoudi , a vendu à la société COFFEE 89 SAS au capital de 1000 €, RCS 984000919 AUXERRE, 11 Rue Marie Noël 89600 ST FLORENTIN, représenté par ALKOK Hasan un fonds de commerce de Débit de boissons, sis et exploité au 3 Rue de Seignelay 89470 MONETEAU, moyennant le prix de 20000 € dont l'entrée en jouissance a été fixée au 29/02/2024.
Les oppositions sont reçues dans les 10 jours de la publication légale à l'adresse du fonds cédé.

AL24012665

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître FONTENEAU Damien, Notaire à SAINT-BRIS-LE-VINEUX (89530), 9, rue de Paris, le 16 février2024, enregistré à AUXERRE, le 20 février 2024, sous les références 8904P01 2024 N00237,La Société dénommée ADP SYSTEMES, dont le siège est à APPOIGNY (89380), 31 route de Chichery, identifiée au SIREN sous le n°845272962 et immatriculée au RCS d' AUXERRE,
A cédé à la Société dénommée AUTO KING, dont le siège est à GY-L'EVEQUE (89580), 2 D route nationale, identifiée au SIREN sous le n°983835554 et immatriculée au RCS d'AUXERRE.
Un fonds de commerce de MECANIQUE sis à CHAMPS SUR YONNE(89290), rue Robert Raclot, connu sous le nom commercial ADP SYSTEMES GARAGE.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DOUZE MILLE EUROS (12.000 euros), s'appliquant aux éléments incorporels pour 1.000 euros et au matériel pour 11.000 euros.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL24012693

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 01/03/2024 concernant La coiffure par KATIA. **Il fallait lire : 22/02/2024** en lieu et place du 08/02/2024.

AL24012661

// VENTE AUX ENCHÈRES

VENTE AUX ENCHÈRES

Vente aux enchères publiques, **le Mardi 09 avril 2024 à 11 H 00** au Palais de Justice de SENS (89), 1 rue du Palais de Justice
UNE MAISON à VILLEBOUGIS (89150)
1 rue des Naux
de 135 m² environ, **de 6 pièces principales** avec **une Cave et une Grange.**
Sur un terrain d'une contenance totale de 08 ares 09 centiares
Semble inoccupée au 17 juillet 2023 (à la connaissance du poursuivant).
MISE A PRIX : 35.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SENS, où il a été déposé sous la Référence Greffe 23/01136, à la **SCP d'Avocats REGNIER - SERRE - FLEURIER - FELLAH - GODARD**, Avocats à SENS (89), 9 boulevard Maupéou, **Tél. : 03 86 65 60 85.**
Sur « www.avoventes.fr »
VISITE sur place le Jeudi 28 mars 2024 de 9 H 00 à 10 H 00.

AL24012625

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le Mardi 09 avril 2024 à 11 H 00 au Palais de Justice de SENS (89), 1 rue du Palais de Justice
UN APPARTEMENT à JOIGNY (89300)
6 bis avenue Gambetta
de 143,8 m² (hors terrasse). Consistant en au rez-de-chaussée : entrée et escalier desservant les locaux à l'étage, au 1er étage : à gauche du palier, grenier ; à droite du palier, appartement comprenant : couloir, pièce de vie avec cuisine ouverte, 2 chambres (dont une avec salle de douche attenante), w.-c., salle de douche, **terrasse**. Avec **2 CAVES**
LIBRE de toute occupation au 31 juillet 2023 (à la connaissance du poursuivant).
MISE A PRIX : 25.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SENS, où il a été déposé sous la Référence Greffe 23/01134, à la **SCP d'Avocats REGNIER - SERRE - FLEURIER - FELLAH - GODARD**, Avocats à SENS (89), 9 boulevard Maupéou, Tél. : 03 86 65 60 85.
Sur « www.avoventes.fr »
VISITE sur place le Lundi 25 mars 2024 à 14 Heures

AL24012624

// MARCHÉS PUBLICS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHÉ DE TRAVAUX

Identification de l'organisme qui passe le marché :
Commune de IRANCY - rue Soufflot - 89290
Courriel : mairie.irancy@wanadoo.fr
Type de procédure de passation :
Procédure adaptée suivant article R.2123-1 du Code de la Commande Publique
Objet du marché :
Consultation organisée en vue de la passation d'un marché de travaux pour des ouvrages de bâtiments et concernant la réhabilitation de l'ancienne Poste – Resto / Bistrot et un logement au R+1. Le projet est implanté : rue de l'église, 89290 Irancy. Relance du lot 2 déclaré infructueux et séparé en deux lots : 2 et 12
Code nomenclature CPV : 45212420-6
Division en lots : OUI
Les prestations font l'objet de l'allotissement suivant :
Lot n° : 1 VRD – Aménagement extérieur
Lot n° : 2 Gros œuvre – Ravalement (GO-R)
Lot n° : 3 Charpente bois – Couverture tuile plate
Lot n° : 4 Métallerie Serrurerie
Lot n° : 5 Menuiseries extérieures Bois-Alu
Lot n° : 6 Menuiserie intérieure
Lot n° : 7 Doublages – Cloisons – Plafonds (DCP)
Lot n° : 8 Carrelage - Faïences
Lot n° : 9 Peinture – Revêtement de sol
Lot n° : 10 Électricité
Lot n° : 11 Chauffage - Ventilation – Plomberie – Sanitaires (CVPS)
Lot n° :12 Démolition
Variantes : OUI
Fractionnement du marché : NON
Critères de sélection des candidatures :
Capacités techniques, financières et professionnelles en adéquation avec l'objet du marché. La capacité des Candidats sera jugée à partir des éléments demandés dans le dossier de consultation.
Critères de choix des offres :
Le lauréat de cette consultation pourrait être retenu suite à des négociations qui seraient engagées par le pouvoir adjudicateur sous forme écrite avec les 3 candidats ayant présenté les offres économiquement les plus avantageuses appréciées en fonction des critères pondérés énoncés dans le règlement de consultation.
Dans tous les cas, le lauréat sera retenu en fonction des critères pondérés énoncés dans le règlement de consultation.
Date limite de réception des offres :
Le 9/04/2024 à 14 h 00 délai de rigueur
Visite des lieux : OUI
Une visite des lieux est obligatoire pour tous les lots
Retrait du dossier de consultation :
Exclusivement par voie électronique
Sur la plate-forme de dématérialisation : www.ternum-bfc.fr où les candidats sont invités à consulter les documents.
Lors du téléchargement, la personne physique doit impérativement renseigner des coordonnées électroniques valides et régulièrement consultées afin de bénéficier de toutes les informations et modifications complémentaires.
Renseignements complémentaires : OUI
Les renseignements d'ordre administratifs et/ou techniques peuvent être obtenus par voie électronique sur la plate-forme de dématérialisation
Conditions de remise des offres :
Se référer au Règlement de Consultation
La remise des offres doit être exclusivement électronique
Référence de l'avis : 2023001V2
Date d'envoi de l'avis à la publication : 08/03/2024

AL24012716

// DIVERS

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce de PARIS en date du 26/02/2024 arrêtant le plan de sauvegarde accélérée sur 4 ans de la **SAS à associé unique DISTRIBUTION CASINO France** Avenue Haussmann « Les Fourneaux » 89000 Auxerre (hypermarché) RCS SAINT-ETIENNE 428.268.023. Désignant Mme Marie-Ange Salen, nom d'usage Daubinet, comme tenue d'exécuter le plan et lui donnant acte des engagements qu'elle a pris à cet égard. Désignant comme Commissaires à l'exécution du plan :
- SCP ABITBOL & ROUSSELET en la personne de Me Frédéric ABITBOL 38, Avenue Hoche 75008 Paris,
- SELARL FHBX en la personne de Me Hélène BOURBOULOUX 176, Avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine,
- SELARL THEVENOT PARTNERS en la personne de Me Aurélia PERDEREAU 42, Rue de Lisbonne 75008 Paris.
Mettant fin à la mission d'Administrateurs judiciaires de :
- SCP ABITBOL & ROUSSELET en la personne de Me Frédéric ABITBOL 38, Avenue Hoche 75008 Paris,
- SELARL FHBX en la personne de Me Hélène BOURBOULOUX 176, Avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine,
Maintenant la mission d'Administrateur judiciaire, conformément aux dispositions de l'article L.626-24 alinéa 1er du Code de Commerce, de :
- SELARL THEVENOT PARTNERS en la personne de Me Aurélia PERDEREAU 42, Rue de Lisbonne 75008 Paris.
Maintenant en qualité de Mandataires judiciaires :
- SCP BTSG en la personne de Me Marc SENECHAL 15, Rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur Seine,
- SELAFA MJA en la personne de Me Valérie LELOUP-THOMAS 102, Rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10,
- SELARL FIDES en la personne de Me Bernard CORRE 5, Rue de Palestro 75002 PARIS,

AL24012618

Dans la procédure de redressement judiciaire ouverte au profit de la **SAS DU PAREIL AU MÊME** Centre Ccial Av. Haussmann 89000 Auxerre (vente de vêtements) RCS EVRY 326.019.775 : Arrêt de la Cour d'Appel de Paris en date du 06 février 2024 infirmant le jugement du Tribunal de Commerce de Bobigny du 28 juin 2023 en ce qu'il a fixé la date de cessation des paiements au 31 décembre 2021 ; statuant à nouveau et fixant la date de cessation des paiements au 31 août 2022.

AL24012648

Assemblée Extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.
Les votes pourront se faire entre le 18 /04/2024 et le 02/05/2024 sur l'espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le président du conseil d'administration.

AL24012597

LOCATION GÉRANCE

Aux termes d'un acte en date du 01/02/2024 à SAINT CLÉMENT, M. Soufyane EL AHOUCHI demeurant 14 rue Langlois bruant, 89500 VILLENEUVE SUR YONNE, a donné en location-gérance à M. Guy DOMECE demeurant 31 rue du parc, 89100 ST CLÉMENT, un fonds de commerce de **Place numéro 1 piffond**, dénommé Artaxi, sis et exploité 31 rue du parc à St clément, pour une durée de 1 an à compter du 01/03/2024, renouvelable par tacite reconduction par période de 12 mois.

AL24012644

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 29 novembre 2017, Madame Marie-Line Andrée BOIVIN, sans profession, demeurant à SAINT-PERE (89450) 26 rue de l'Abbé Pissier, née à PITHIVIERS (45300), le 8 août 1963, célibataire, ayant conclu avec Monsieur David Pascal DUMONT un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, suivant contrat reçu par Maître Sylvie LELIEVRE, notaire à AVALLON, le 23 mars 2018, décédée à SAINT-PERE (89450) (FRANCE), le 2 novembre 2023, a consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sylvie LELIEVRE, notaire à AVALLON (89200), 13 rue Nicolas Caristie, le 29 février 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Sylvie LELIEVRE, notaire à AVALLON (89200), dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AUXERRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour avis
Le notaire

AL24012663

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
GIROLLES : Parcelles forestières - 5 ha 92 a 59 ca - Les courees: ZD-5-20 - Sous le porrin: B – 173 - 181 - zonage : Zone N du PLU.
PERRIGNY : parcelles forestières - 1 ha 98 a 45 ca - Le bois du bouquet: AB – 557 - 558 - zonage : zone N du PLU.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 25/03/2024 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL24012709

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

SARL J.N.M. ISOLATION PEINTURE

SARL au capital de 3000 Euros
Siège social :
9 Rue de Marcot
89230 ROUVRAY
R.C.S. Auxerre n° 513 786 335

L'Assemblée des associés réunie en date du 5 Février 2024, à la diligence du liquidateur, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, a donné au liquidateur quitus de sa gestion et décharge de son mandat.
Cette même Assemblée a prononcé la clôture des opérations de liquidation, à compter de ce même jour.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Auxerre.
Pour avis : Le Liquidateur,

AL24012609

DISSOLUTION

LMA5P

SARL au capital de 1500 €
Siège social : 12 rue général Campenon
89700 TONNERRE
RCS AUXERRE 793198136

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 28/02/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 28/02/2024 , il a été nommé liquidateur(s) Mme PEYROUX Nathalie demeurant au 10 rue de la montée des changes 10000 TROYES et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés chez le liquidateur. Mention en sera faite au RCS de AUXERRE.

AL24012631

LAURE Virginie
Résidence Le Palais
1 Rue de l'Epée
89100 SENS

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Avis de dépôt d'états de créances salariales Article R. 625 3 du Code de Commerce au titre de la procédure suivante : TOLASA SARL Liquidation Judiciaire du 23/05/2023 3 rue Champbertrand à 89100 SENS L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 28 février 2024. La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625 1 du Code de Commerce. Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL24012633

DISSOLUTION

Le 30.12.2023 les associés de la SAS Ospa 1 au capital de 13.000 €, siège social à VILLEFARGEAU (89) La Folie Mérat, 879 960 433 RCS AUXERRE, ont décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du même jour. F. POURANTRU demeurant à St GEORGES/BAULCHE (89) 54, rue de la Tour, a été nommé liquidateur. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés au siège de la liquidation à VILLEFARGEAU (89) La Folie Mérat. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué auprès du Tribunal de commerce d'AUXERRE. Cette dissolution met fin aux fonctions du Président.

AL24012673

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Le 01.03.2024, les associés de la SAS en liquidation Ospa 1 au capital de 13.000 €, siège social et de liquidation à VILLEFARGEAU (89) La Folie Mérat, 879 960 433 RCS AUXERRE, ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 31.12.2023, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur et a constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS d'AUXERRE.

AL24012674

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI NATHALIE KEVIN JORDAN

au capital de 8 000,00 €,
Siège social à CHEMILLYSUR YONNE (89)

ANNONCES LÉGALES

16 rue des Acacias,
RCS AUXERRE 482 790 300.

Aux termes d'une AGE endate du 31/01/2024, présidée par M. Marc BORDET, demeurant à PONTIGNY (89230) 15 RueRabé, agissant en qualité de liquidateur et après avoir procédé aux opérations liquidatives, il aété décidé la clôture de la liquidation de la société dont la dissolution a été publiée dans lejournal « TERRES DE BOURGOGNE », le 15 Septembre 2023 n° 1749. La société sera radiée duregistre du commerce et des sociétés d'AUXERRE (Yonne).
Pour avis et mention.
Me Hervé CHANTIER, notaire.

AL24012692

DISSOLUTION

SCI BRUNET RMA-CF

Société civile en liquidation
Capital de 331500 €
Siège social :
3 Boulevard Victor Hugo
89500 VILLENEUVE SUR YONNE
RCS SENS 813 333 838 0015

Suivant procès verbal en date du 18 octobre 2023, l'ensemble des associés a :
- décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 18 octobre 2023 et sa mise en liquidation amiable.
- nommé en qualité de liquidateur M.Frédéric BRUNET demeurant à VILLENEUVE SUR YONNE(89500), 3 Boulevard Victor Hugo.
- fixé le siège de la liquidation au siège social, adresse de correspondance où doivent être notifiés tous les actes et documents concernant la liquidation.
- le dépôt des actes, pièces et comptes relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens.
Le liquidateur.

AL24012705

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI BRUNET RMA-CF

Société civile en liquidation
Capital de 331500 €
Siège social :
3 Boulevard Victor Hugo
89500 VILLENEUVE SUR YONNE
RCS SENS 813 333 838 0015

Suivant procès verbal en date du 15 juin 2021, l'ensemble des associés a :
- approuvé les comptes de liquidation et donné quitus de gestion au liquidateur : M. JOST Alain
- prononcé la clôture de la liquidation à compter du 15 juin 2021.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe tu Tribunal de Commerce de Sens.
Le liquidateur.

AL24012706

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 17/11/2023, il a été constitué une SCI
Dénomination :
SCI NUNO OLIVEIRA
Siège Social : 7 Rue de la Chanteprime 89800 MALIGNY
Capital : 1000 €
Activités principales : La propriété, l'administration, et l'exploitation par bail, location, sous-location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, usufruitière ou nu-propriétaire, par acquisition, crédit-bail ou autrement.
Durée : 99 ans
Gérance : M. PEREIRA DE OLIVEIRA Nuno José 7 Rue de la Chanteprime 89800 MALIGNY
Cession de parts sociales : soumise à agrément des associés
Immatriculation au RCS de AUXERRE

AL24012611

Notaires

Maître Corentin DRÉAU
Notaire à AVALLON (Yonne),
4, rue de Lyon

AVIS DE CONSTITUTION

LA RENOMMEE GRODZISKI DECQ
Société en nom collectif
Au capital de 1.000 €
Siège social : 19-20 Grande Rue SAINT PERE (89450)
RCS AUXERRE (89000)

Aux termes d'un acte reçu par Maître Corentin DRÉAU, notaire à AVALLON, 4, rue de Lyon, le 26 février 2024, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : LA RENOMMEE GRODZISKI DECQ,
FORME : Société en Nom Collectif,
DUREE : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société.
EXERCICE SOCIAL : du 1er janvier au 31 décembre.
CAPITAL SOCIAL : mille euros (1.000,00 euros) divisé en 100parts sociales de 10,00 euros de valeur nominale chacune, attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs : M. Laurent GRODZISKI 49 parts numérotées de 1 à 49 inclus, Mme Stéphanie GRODZISKI née DECQ 51 parts numérotées de 50 à 100 inclus,
SIEGE SOCIAL : SAINT PERE (89450), 19-20 Grande Rue.
OBJET : exploitation d'un commerce d'HOTEL, CAFE, BAR, VENTE DE JEUX DE GRATTAGE INSTANTANES DE LA FRANÇAISE DES JEUX,PARIS MUTUEL URBAIN (PMU), DEPOT DE PRESSE, DEPOT DE GAZ, EPICERIE, RESTAURATION, CONFISERIE, PAPETERIE, ARTICLES DE BUREAU, ARTICLES POUR FUMEURS, BIMBELOTERIE, POINT POSTE,ARTICLES POUR CHASSEURS, sans que cette énonciation soit limitative. A laquelle exploitation est également associée la gérance d'un débit de tabac exploité dans le même local.
RCS :AUXERRE (89000)
ASSOCIES : M. Laurent GRODZISKI, demeurant à MONTILLOT(89660), 11, rue des Cotes, né à DOUAI (59500), le 29décembre 1970, époux de Mme Stéphanie DECQ. Et Mme Stéphanie DECQ épouse GRODZISKI, demeurant à MONTILLOT (89660), 11,rue des Cotes, née à DOUAI (59500), le 1er juillet 1974.
GERANCE : les premiers co-gérants, nommés aux termes des statuts, pour une durée illimitée à compter de l'immatriculation de la société sont : M. Laurent GRODZISKI et Mme Stéphanie GRODZISKI née DECQ.
Cession de parts sociales : Les parts sociales ne peuvent être cédées, même entre associés, qu'avec le consentement de tous les associés.
Pour avis et mention
Le Notaire

AL24012617

GROUPE ETC
LE PARTAGE DES VALEURS

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 19 février 2024, à JOIGNY.
Dénomination : KUZKO FORMATION.
Forme : Société par actions simplifiée.
Siège social : 7 Rue des Entrepreneurs, 89300 JOIGNY.
Objet : - toutes opérations de formation continue, validation des acquis par l'expérience, accompagnement des personnes, conseil en ressources humaines, coaching, recrutement, destinées aux entreprises, administrations, personnes morales publiques ou privées, physiques ou morales, l'organisation de rencontre consacrées à la formation et l'animation de groupes, - et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 6000 euros divisé en 600 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.
Cession d'actions et agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des actionnaires.
Le cédant doit notifier par lettre recommandée avec demande d'avis de réception une demande d'agrément au président de la Société en indiquant les nom, prénoms et adresse du cessionnaire, le nombre des titres de capital ou valeurs mobilières donnant accès au capital dont la cession est envisagée et le prix offert. Cette demande d'agrément est transmise par le président aux actionnaires.
L'agrément résulte d'une décision collective des actionnaires statuant à la majorité simple (67 %) des voix des actionnaires disposant du droit de vote.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :
Dans les conditions statutaires et légales.
Ont été nommés :
Président : Madame Jasna LASKA 11 Rue des Ponts 89110 MONTHOLON.
Directeur général : Madame Aurora STERZATI 55 Rue Dranem, lieu-dit Rue Neuve 89110 MONTHOLON.
La société sera immatriculée au RCS SENS.
Pour avis.
La Présidente

AL24012647

ABLM
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social
7 rue des Caillottes
89000 AUXERRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée, signé électroniquement, en date du 29/02/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée ;
Dénomination sociale : ABLM ;
Siège social : 7 rue des Caillottes, 89000 AUXERRE ;
Objet social : Les activités de discothèque, bar, restaurant ; Organisation et animation de tous types d'événements privés, animation musicale de soirées, location de salle, réalisation de toutes prestation de services dans les domaines des loisirs, artistiques et de spectacles ;
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés ;
Capital social : 1 000 euros ;
Gérance : Monsieur Benjamin MOREL, demeurant 26 voie Gillier 10130 CHAMOY, assure la gérance.Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.
Pour avis La Gérance

AL24012658

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 25/01/2024, il a été constitué une SASU
Dénomination :
SUPERETTE MAISSA
Siège Social : 27 RUE VALPROFONDE 89500 VILLENEUVE SUR YONNE
Capital : 5000 €
Activités principales : EPICERIE ALIMENTATION GENERALE
Durée : 99 ans
Président : M. SAKAL AFIF 26 B RUE GOURDON 18100 VIERZON
Cession d'actions : SOUMISES A AGREMENT
Exercice du droit de vote : UNE ACTION EGALE UNE VOIX
Conditions d'admission aux assemblées : ETRE ACTIONNAIRE
Immatriculation au RCS de SENS

AL24012668

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 28/02/2024, il a été constitué une SASU
Dénomination : A NOS PAPILLES
Siège Social : 16 RUE AYME 89100 SENS
Capital : 100 €
Activités principales : Traiteur, restauration collectivité
Durée : 99 ans
Président : Mme LABINSKY CHANTAL 19 BIS RUE HENRI IV 64800 BENEJACQ
Cession d'actions : libre
Exercice du droit de vote : Une action égale une voix
Conditions d'admission aux assemblées : être actionnaire.
Immatriculation au RCS de SENS

AL24012669

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 01/03/2024, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : FA FA Objet social : restaurant, salon de thé, traiteur, épicerie fine, charcuterie, plats à emporter, à consommer sur place avec livraison à domicile Siège social : Z. C. CHAMPBERTRAND rue des Cannetières 89100 Sens.
Capital : 8000 € Durée : 99 ans Président : Mme CHEN Lingqin, demeurant 24 Rue du Cormier 89100 Maillot Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix Clause d'agrément : libre Immatriculation au RCS de Sens

AL24012687

POUR VOS ANNONCES LÉGALES
On s'occupe de tout !

Connaissez-vous les *SERVICES PLUS* du journal ?

Paiement par carte bancaire,
attestation de parution par fax ou mail,
relecture attentive de vos annonces avant parution,
modèles d'annonces à votre disposition,
devis sur simple demande.

Terres de Bourgogne

du lundi au vendredi
dès 8 h

Tél. : 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net
Fax : 03 80 70 08 02

Bulletin d'abonnement

à retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à
TERRES de BOURGOGNE - 1, Rue des Coulots - CS80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Avec votre abonnement VOUS BÉNÉFICIEZ
d'un accès illimité au site agribourgogne.fr

Terres de Bourgogne

NOM
PRÉNOM
RAISON SOCIALE
RUE
CP
VILLE
TÉL.
PORT.
EMAIL

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € ☐ par chèque à l'ordre de SEP de BOURGOGNE

☐ Par virement
IBAN FR76 1100 6210 5252 1287 7243 009
BIC AGRIFRPP810

SIGNATURE

JE M'ABONNE POUR

☐ 1 AN 123 €

☐ 2 ANS 222 €

☐ + 1 REVUE RÉUSSIR de mon choix
☐ pour 1 an 58 € par revue
☐ pour 2 ans 116 € par revue

TOTAL

COCHEZ LA CASE CORRESPONDANTE ET CHOISISSEZ VOTRE REVUE PARMI LES TITRES SUIVANTS *

☐ BOVINS VIANDE
☐ LA CHÈVRE
☐ VOLAILLES
☐ PÂTRE
☐ PORCS
☐ GRANDES CULTURES
☐ FRUITS et LÉGUMES
☐ LAIT
☐ VIGNE
☐ BIO numérique